

Délibération 2022-51-CA P

**Séance du 15 décembre 2022**

**Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration**

**Participations aux frais de gestion des actions de Formation Continue et de Formation en Apprentissage pour 2023.**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière le jeudi 15 décembre 2022 en salle des conseils à la maison des services à l'étudiant, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

- LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE  
= coût partiel engendré par l'apprentissage dans les services communs et généraux de l'établissement (personnels contractuels + fonctionnement + charges patrimoniales)
- LA FORMATION CONTINUE  
= coût des recettes réalisées 2022 (Région et « privées ») x 18%

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix la participation aux frais de gestion pour l'année 2023.**

**Pour : 23 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix**

Valenciennes, le 16 décembre 2022

Le Président  
Professeur Abdelhakim Artiba



Université  
Polytechnique  
HAUTS-DE-FRANCE